



COMMISSION DE PROTECTION DES EAUX

Association nationale de protection de la nature et du patrimoine - 3, rue Beauregard 25000 Besançon

☎ 03.81.88.66.71. • Fax 03.81.80.52.40. • Mél affaires@cpepesc.org

CPEPESC NATIONALE

Assemblée Générale Extraordinaire de la CPEPESC Nationale 10 juillet 2021 à ghoos à la salle des fêtes de La Malate (25660)

Présents :

- administrateurs : Christophe MORIN (Président de la CPEPESC FC), François DEVAUX (Trésorier de la CPEPESC Nationale)
- Michel CARTERON (Trésorier de la CPEPESC FC), Marie-France MARQUELET (Secrétaire de la CPEPESC-FC), Jean-Baptiste GAMBERI (CPEPESC-FC), Antoine DERVAUX (CPEPESC-FC), Hélène RIBOT-PETRY (Secrétaire de la CPEPESC Nationale)
- invités : Jean-Marie ANDRE (Commissaire aux comptes de la CPEPESC Franche-Comté)
- salariés de la CPEPESC FC : Carole SIMON, Isabelle VEREECKE, Cédric GUILLAUME, Catherine DIONISIO
- adhérents : Anick MARECHAL, Bernard ROUSSEAU, Gilles MARQUELET

Excusés Jean RAYMOND (Président CPEPESC Nationale), Cathy POIMBOEUF (pouvoir donné à Hélène RIBOT-PETRY), Denis MORIN (pouvoir donné à Carole SIMON), Bernard HAMON (pouvoir donné à François DEVAUX), Irène HAMON, Bernard JACQUOT, Isabelle VAUTHIER-MARCHE, Michelle BERNARD, Régine SAURA-LACOUR, Christian LACOUR, Michel MELLON

Le Vice-Président, Christophe MORIN, ouvre la séance de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le rapport moral, le rapport d'activité et le bilan financier sont détaillés oralement et joints au présent compte-rendu en Annexes ci-dessous.

S'agissant de la composition du Conseil d'Administration de la CPEPESC Nationale, des mouvements sont signalés puisque les mandats de Michel LASSUS, François DEVAUX et Michel MARMET prennent fin tandis que Jean-Baptiste GAMBERI et Michel MELLON proposent leur nouvelle candidature.

En l'absence du Président, excusé, le Vice-Président, Christophe MORIN fait lecture du rapport moral. Lecture est ensuite donnée du rapport d'activité. Synthétiquement, le Vice-Président insiste sur la difficulté de fonctionnement des associations durant la période de crise sanitaire.

Le Trésorier de l'association présente enfin le bilan financier 2019 et 2020 en indiquant qu'en 2019, l'association n'a pas engagé de dépenses significatives mais a obtenu 3600 € de dommages-et-intérêt dans le cadre recours juridique engagé contre un exploitant de Chimirec chargé de stocker des huiles. Le résultat de l'exercice annuel est bénéficiaire pour cette année 2019 : il se chiffre à 3700 €. En 2020, il est à noter que la CPEPESC Nationale a contracté une dette d'un montant de 3000 € à l'égard de la CPEPESC FC et en résultat. Aucune rentrée d'argent n'a été enregistrée en 2020 mais le compte de résultat reste bénéficiaire et s'élève à 3090 €.

Le Vice-Président invite l'Assemblée à se prononcer par vote à main levée.

Le rapport moral, le rapport d'activité ainsi que les bilans financiers pour les deux exercices successifs 2019 et 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Les candidatures de Jean-Baptiste GAMBERI et Michel MELLON ainsi que le renouvellement de François DEVAUX aux postes d'administrateurs de la CPEPESC Nationale sont approuvées par un vote à l'unanimité de l'Assemblée, sans condition de quorum.

Christophe Morin, le Vice-Président, clôt le vote et referme la séance non sans avoir chaleureusement remercié Pierre CONTOZ, maire de Montfaucon, pour le prêt de la salle des fêtes Lumière à La Malate.

Hélène RIBOT-PETRY, Secrétaire

Christophe MORIN, Vice-Président

ANNEXES

1 - RAPPORT MORAL

1-1- Confinement oblige

1-2- Un pays au ralenti

1-3- Une nature épanouie

1-4- Des espoirs vite déçus

1-5- De nouveaux comportements

1-1- Confinement oblige.

Nous vivons en confinement périodique depuis le 17 mars 2020 ; quinze mois d'incertitudes avec des libertés de déplacement limitées. Cette pandémie Covid19 a obligé notre structure, comme bien d'autres, à différer et reporter ses activités statutaires de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021. Les activités de chacune et de chacun ont été impactées au niveau professionnel (travail en distanciel...), personnel et collectif avec des conséquences économiques, sociales et personnelles dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences.

1-2- Un pays au ralenti

Les différentes contraintes sanitaires imposées par l'état d'urgence ont entraîné un ralentissement considérable de toutes les activités habituelles sur lesquelles nous nous appuyons, notamment au niveau des services administratifs, de police de la nature et de la Justice.

1-3- Une nature épanouie

Pendant que le temps suspendait son vol, on a pu constater que les espèces sauvages reprenaient rapidement possession du terrain laissé libre par l'homme. On se prenait même à penser qu'enfin nos sociétés allaient redonner à la nature meurtrie une place essentielle et opter pour un modèle de développement plus raisonnable.

1-4- Des espoirs vite déçus

Las, réalité oblige, on doit surtout constater que les populations d'insectes, d'oiseaux et de poissons continuent de fortement régresser ; la planète chauffe et l'eau se porte mal. Il a fallu rapidement déchanter devant les comportements excessifs de certaines corporations adeptes des destructions de haies ou de zones humides, profitant en catimini du confinement pour dévaster des hectares de prairies riches en flore et faune variées.

Peu après, nos espoirs de prise en compte d'une réelle réduction des pesticides, des nitrates agricoles ou d'une meilleure protection de l'eau, de l'air, de la diversité des espèces et des paysages à travers le plan de régulation climatique ont été déçus. Il reste donc beaucoup à faire.

1-5- De nouveaux comportements

Devant l'inertie conjuguée des pouvoirs publics et de la Justice, lesquels sont de nature à décourager les plus tenaces, nous devons continuer nos actions de protection, de prévention et d'information, notamment :

- en nous associant plus étroitement avec les associations ou structures qui mènent des actions convergentes
- en étant offensifs sur le terrain médiatique pour faire entendre nos prises de positions et faire connaître tout l'intérêt (sanitaire) dont l'homme bénéficierait s'il respectait mieux son environnement. Une prise de conscience est en cours dans la société civile plus que dans le monde politique.
- en utilisant les nouveaux outils de communication numériques pour informer nos adhérents.

En tout état de cause, la CPE Nationale agréée depuis 1984 est fondée à agir devant les tribunaux administratif et correctionnel. A voir à l'usage. A noter que la CPEPESC tient une séance chaque mercredi soir en visioconférence pour faire le point des affaires en cours.

2 - RAPPORT D'ACTIVITES

2.1 Représentation institutionnelle

A ne pas négliger car elle permet d'être présent, de collecter de l'information et de faire connaître nos positions. FNE BFC et ses structures adhérentes comptent sur nous, notamment pour la gestion des réserves à chiroptères et la meilleure connaissance de ces espèces, ainsi que sur les sujets de contentieux administratif et pénal.

- CA et Comité de Bassin agence de l'eau RMC : terminé depuis l'automne 2019.
- En cours :
- CA de l'Agence Régionale de Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté.
- Commission de Suivi de Site : Ets SOLVAY-INOVYN à Tavaux

Pour FNE BFC :

- Plan régional Nitrates
- Schéma régional des carrières

2-2 Les **actions nationales** hors Franche-Comté résultent des signalements faits par nos adhérents, par des associations ou par de simples citoyens connaissant la CPE (via notamment son site Web rénové). Un bon nombre, évoquant toutes sortes de sujets, est renvoyé auprès des instances locales compétentes, car on ne peut pas tout gérer.

D'autres, plus emblématiques sont suivies et font l'objet d'un éventuel questionnement et/ou contentieux, mais force est de constater que les services de police et de justice sont particulièrement peu réactifs (régularisation a posteriori, compositions pénales, non réponse ...) :

- Haies et boisement détruits sur AFAF SALMAISE (21),
- Pollution de rivière par purin à COURMANGOUX (01)
- Véhicules hors d'usage entreposés à ELBACH (68)
- Remblais en zone inondable à LE CHENE (10)
- Pesticides agricoles à PALINGES (71)

...

3 - BILAN FINANCIER

ASSOCIATION CPEPESC Nationale

2019

Bilan Actif

Etat exprimé en €	2019	2018
512 Banque postale	18671,43	18701,43
46 Débiteurs divers	3700,00	
<i>Total actif :</i>	22371,43	18701,43

Bilan Passif

Etat exprimé en €	2019	2018
1022 Fonds associatif	18921,67	18921,67
110 Report à nouveau	-220,24	-162,24
<u>Résultat positif de l'exercice à affecter</u>	3670,00	-58,00
<i>Total passif:</i>	22371,43	18759,43

Compte de résultat - Produits

	2019	2018
771 Dommages & Intérêts affaire Chimirec	3700,00	0,00
<i>Total :</i>	3700,00	0,00

Compte de résultat - Charges

	2019	2018
6064 Fournitures administrative	0,00	0,00
627 Service bancaire (frais ccp)	30,00	58,00
<u>Résultat de l'exercice :</u>	3670,00	-58,00
<i>Total :</i>	3700,00	0,00

Le 11/02/2020,

Le Trésorier, F.
Devaux



Bilan Actif

Etat exprimé en €	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			2019
	Brut	Amortissements	Net	Net
512 Banque postale			22281,43	18671,43
46 Débiteurs divers			0,00	3700,00
<i>Résultat de l'exercice (perte)</i>			3090,00	
			<i>Total actif :</i> 25371,43	22371,43

Bilan Passif

Etat exprimé en €			Du 01/01/2020 au 31/12/2020	2019
			Net	Net
1022 Fonds associatif			18921,67	18921,67
110 Report à nouveau	3670	-220,24	3449,76	-220,24
467 Créancier divers			3000,00	
<i>Résultat de l'exercice (positif)</i>				3670,00
			<i>Total passif:</i> 25371,43	22371,43

Compte de résultat - Produits

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	2019
771 Dommages & Intérêts		3700,00
<u>Résultat de l'exercice (perte) :</u>	<u>3090,00</u>	
Total :	3090,00	3700,00

Compte de résultat - Charges

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	2019
604 Communication et informatique	3000,00	0,00
6064 Fournitures administrative	0,00	0,00
627 Service bancaire (frais ccp)	90,00	30,00
<u>Résultat de l'exercice (positif) :</u>	<u>0,00</u>	<u>3670,00</u>
Total :	3090,00	3700,00

Il est proposé à l'AG d'affecter le résultat négatif de 2020 (3090€), au report à nouveau.

Le 11/01/2021,

Le Trésorier, F. Devaux



Décider d'affecter "la perte" de 2020 de 3090€ (dont les 3000 promis à la cpe fc) au 110 report à nouveau qui lui est (positif) de 3449,76 depuis 2019

Fait le 8 juin 2021

Pour la CPEPESC Nationale,
Le Président, Jean RAYMOND

